

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Notre groupe salue cet avis et en partage largement le constat et les orientations. L'efficacité énergétique doit être considérée comme une source potentielle d'énergie à part entière et, à cet égard, le texte démontre très bien l'ampleur de la marge de manœuvre dont nous disposons. À notre sens, la lutte contre le gaspillage ne doit cependant être qu'une première étape ; tendre vers plus de sobriété n'est pas un objectif qui va à l'encontre du progrès, au contraire.

L'avis met bien en évidence combien cette politique est coûteuse, aussi est-il urgent de lever les divers freins à son financement ainsi que cela est proposé. Mais au-delà de ce coût, le texte envisage également l'efficacité énergétique comme une filière en soi, offrant des opportunités de développement économique et de gains de compétitivité intéressantes. L'avis prône pour cela un plan de formation massif dans les nouveaux métiers liés à la filière et recommande d'amplifier l'attractivité de certains secteurs auprès des jeunes, tels que les métiers du bâtiment.

Si notre groupe adhère, bien entendu, au souci d'adapter les formations aux nouveaux métiers, les résultats des études du Céreq sur les parcours des jeunes issus des formations environnementales montrent que moins d'un jeune sur deux issu d'une formation initiale en environnement exerce une profession en lien avec l'environnement trois ans après sa sortie du système éducatif. De même, pour l'instant, les besoins en emploi sont surtout importants pour les niveaux inférieurs ou égaux à la licence, mais demeurent plus limités pour les jeunes diplômés de master ou de doctorat. Quant aux métiers du bâtiment, les échos sur les difficultés de recrutement diffèrent d'un acteur à l'autre. Ces précisions doivent nous inviter à un renforcement des précautions dans la mise en place de ces nouvelles formations et dans l'orientation des jeunes, au regard de la visibilité réduite que nous avons encore sur les créations et destructions d'emplois à venir.

La formation à l'efficacité énergétique ne doit, par ailleurs, pas être cantonnée aux formations spécialisées, elle doit être intégrée aux formations générales, et ce dès l'enfance, ce que précise à fort juste titre l'avis.

Enfin, l'importance donnée dans l'avis aux enjeux de précarité énergétique doit être soulignée. Les jeunes, en raison à la fois de la faiblesse de leurs ressources et de leurs difficultés pour accéder à un logement autonome, sont évidemment concernés par ce problème et nombreux sont ceux qui acceptent de vivre dans de véritables passoires thermiques. Aussi, notre groupe soutient-il en particulier la préconisation relative à l'intégration de la performance énergétique dans les critères de décence pour la location des logements.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a donc voté en faveur de l'avis.